



HAL
open science

Lebrun-Pindare, ou l'Orphée immobile

Jérémy Decot

► **To cite this version:**

Jérémy Decot. Lebrun-Pindare, ou l'Orphée immobile. Siècles : Cahier du centre d'histoire "Espaces et cultures", 2018, Reconversions et migrations professionnelles. Le monde des musiciens et des comédiens à l'heure de la Révolution et de l'Empire, 45. hal-01865540

HAL Id: hal-01865540

<https://uca.hal.science/hal-01865540>

Submitted on 31 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lebrun-Pindare, ou l'Orphée immobile

Lebrun-Pindare, or the Constant Orpheus

Jérémy Decot

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3566>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

ISBN : 2275-2129

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Jérémy Decot, « Lebrun-Pindare, ou l'Orphée immobile », *Siècles* [En ligne], 45 | 2018, mis en ligne le 30 août 2018, consulté le 31 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3566>

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2018.

Tous droits réservés

Lebrun-Pindare, ou l'Orphée immobile

Lebrun-Pindare, or the Constant Orpheus

Jérémy Decot

Oui, le fléau le plus funeste,
D'une lyre banale obtiendrait les accords ;
Si la peste avait des trésors,
Lebrun serait le chantre de la peste.
Théodore Desorgues, *Quatrain sur le poète Lebrun,*
qui a chanté successivement la monarchie, la
*République et l'Empire, c'est-à-dire l'Empereur*¹

- ¹ Ce fut assurément une longue carrière artistique que celle d'Écouchard-Lebrun (1729-1807), si l'on suit les propos de son « confrère » versificateur, Desorgues. Pourtant, si Michel Vovelle, à la suite de Charles Nodier, consacra, dans un essai de microhistoire, Théodore Desorgues comme le « plus grand poète lyrique de la Révolution française² », le sortant de l'oubli où l'avaient plongé les dictionnaires biographiques et anthologies poétiques des XIX^e et XX^e siècles, force est de constater que Ponce-Denis Écouchard-Lebrun connaît, lui, encore les tourments de l'oubli. « Enterré » au mitan du XIX^e siècle par les écrits de satiristes hostiles à la décennie révolutionnaire et à son œuvre artistique et culturelle³, Écouchard-Lebrun fut rangé parmi ces « rimeurs, proclamés *poètes de la France*⁴ », médiocres et rampants. Dans sa satire, Despaze le dépeint même comme un écrivain « s'acharnant⁵ » contre ses victimes, au nombre desquelles Desorgues. Pourtant, l'ambition d'Écouchard fut bien de se voir inscrit au temple de la mémoire. Son nom même révèle tout un programme : lui qui se faisait appeler Lebrun-Pindare voulut incarner la poésie élégiaque et lyrique française au-delà des temps. Cette ambition fut à la fois la cause de sa longue carrière poétique, mais aussi la source de nombreuses critiques acerbes. En effet, alors que chutaient les trônes et passaient les régimes politiques, Lebrun-Pindare sut tour à tour chanter les mérites des rois, les vertus patriotiques, puis républicaines, et enfin mettre sa lyre au service du général Bonaparte conquérant, puis

du Premier consul – ce qui lui évita le sort misérable d'un Desorgues, enfermé à l'asile de Charenton sur ordre de Napoléon I^{er} à cause de son zèle républicain...

- 2 Flexibilité stylistique, opportunisme digne des meilleures « girouettes⁶ » ou bien engagement et ferveur réels pour des causes tenant à cœur au poète et montrant toutes les nuances et la complexité d'un artiste ? Sûrement tout à la fois, tant il reste difficile pour l'historien de séparer l'artiste engagé, figure d'encre et de papier, de l'homme fait de chair pris dans les contradictions et les bouleversements de l'existence. À l'heure où eurent lieu de profonds changements dans la sociabilité littéraire et artistique, dans la France révolutionnaire et consulaire, se pencher sur le cas d'un Lebrun-Pindare revient à interroger les modalités et les enjeux des reconversions artistiques parmi les gens de lettres, et notamment des poètes, ainsi que de leurs engagements dans la France révolutionnée. À la suite des travaux prosopographiques de Michel Vovelle et de Jean-Luc Chappey (pour qui « l'étude d'une trajectoire individuelle [est] sans doute – sans pour autant renoncer aux études qualitatives sur les réseaux et les institutions – un moyen privilégié pour en finir avec l'approche désincarnée des hommes de lettres et de leurs productions⁷ »), nous voudrions tenter de suivre le parcours d'un poète qui, au gré des fluctuations politiques, sut toujours bien manœuvrer sa plume. Retracer et questionner la trajectoire d'Écouchard-Lebrun consistera ainsi à appréhender la transformation des sociabilités et des pratiques littéraires à l'aune des bouleversements révolutionnaires, en se focalisant sur un médium particulier, celui de la poésie célébrative. À dessein, nous voudrions fonder notre analyse autant sur l'examen de sa production poétique et de sa correspondance⁸, que sur la nature de ses réseaux et relations, pour tâcher de comprendre les motivations de celui que nous avons surnommé l'« Orphée immobile », en référence à ce « prince immobile » de Bénévent, Talleyrand, pour qui l'immobilité, non sans arrière-pensées et projets politiques, était une seconde nature⁹ et lui permit une longévité politique impressionnante.

Itinéraire d'un poète précoce et polymorphe dans la France d'Ancien Régime et révolutionnaire

Des débuts sous la protection et l'encouragement des puissants

- 3 L'histoire sociale de la littérature au tournant des Lumières a pu étudier le devenir de certains écrivains à travers le prisme de la bohème littéraire, en ne voyant en eux que des « exilés du Parnasse¹⁰ » prêts à prendre leur revanche dans la République des Lettres une fois celle-ci ébranlée par le séisme révolutionnaire. Cette analyse, quoique recevable dans certains cas, ne semble pas probante pour celui qui n'est encore que Ponce-Denis Écouchard-Lebrun. Ce dernier est né à l'hôtel de Conti, sur le quai des Quatre-Nations, un 10 août, soixante-trois ans avant la prise des Tuileries par les fédérés et les sans-culottes parisiens, d'un père attaché au service du prince de Conti. Et là où Robert Darnton a suivi ces « Rousseau des ruisseaux¹¹ », ces rimailleurs de bas étage, qui par leur plume avaient contribué à la diffusion d'une littérature clandestine, pornographique et désacralisatrice de l'image royale, Écouchard-Lebrun eut, lui, la chance d'apprendre à charmer les muses auprès de Louis Racine, tout auréolé de la gloire de son père. Le poète en devenir avait d'ailleurs auparavant fait de brillantes études au collège Mazarin (toujours sur le quai des Quatre-Nations), où il avait sympathisé avec le fils dudit Louis Racine. Pour pallier sa basse extraction de roturier et pour le distinguer de cette bohème littéraire alors si

décriée, son ami Ginguené, lui-même poète et homme politique influent (surtout durant le Directoire), le dira « né poète » dans la notice biographique insérée en ouverture de l'édition posthume des *Œuvres complètes* de son défunt compagnon de lettres, parue en 1811. La formule est, ô combien, emphatique, car Ginguené n'hésite pas à affirmer que jamais « naître poète [ne fut] un axiome dont aucun poète célèbre ne fait mieux sentir la vérité que celui auquel nous consacrons cette notice¹² ». Il faut néanmoins reconnaître que Lebrun débuta tôt sa carrière dans les lettres, puisque dès l'âge de douze ans il composa des odes imitées des psaumes bibliques dans lesquelles nous reconnaissons l'influence de cette poésie religieuse si chère à Louis Racine. Mais la véritable entrée de Lebrun dans le monde poétique français eut lieu en 1748, à l'occasion de la remise des prix au collège Mazarin pour laquelle il composa des vers où, par la bouche d'Apollon lui-même, il en venait vite à célébrer le roi de France, ce « roi vainqueur qui donne [la paix] aux mortels, / Ce roi qui de Bellone a brisé les autels¹³ », alors que la paix d'Aix-la-Chapelle concluait la guerre de Succession d'Autriche.

- 4 La bonne réception de cette pièce de circonstance conduisit le poète, l'année suivante, à participer (infructueusement) au concours de l'Académie française pour le prix de poésie sur le sujet : « L'Amour des Français pour leurs rois, consacré par les monumens publics. » Il composa à cette occasion une ode éponyme. Celle-ci, véritable panégyrique à la gloire de la « race des rois », notamment de Louis XIV et surtout de Louis XV, fut l'objet d'après discussions au sein des Immortels, certains jugeant même sa pièce antiacadémique, tandis que d'autres voulaient récompenser la précocité de l'auteur, de sorte que l'on balançait sur l'attribution du prix¹⁴. Au demeurant, le bruit autour de son poème servit utilement Écouchard-Lebrun. Le prince de Conti, prince libéral et frondeur s'il en fut en cette seconde moitié du XVIII^e siècle, eut à cœur de garder à son service comme « secrétaire de ses commandements » cet homme de lettres précoce, qui plus est issu de sa propre maison, et suffisamment doué pour chanter ses louanges. De ce patronage « naquirent » une ode, *Le Temple*, composée à l'occasion de l'intronisation du prince de Conti comme grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi qu'une *Ode sur le passage des Alpes par Monseigneur* décrit comme l'« Annibal de nos jours ». Thuriféraire des vertus princières, Écouchard-Lebrun s'essaya aussi avec succès à la poésie élégiaque qui redevenait alors en vogue en France, en imitant des élégies de Tibulle. Cette nouvelle corde à sa lyre lui fit rapidement rencontrer Ginguené, qui, venu à Paris depuis sa Bretagne natale en 1772, connaissait le succès avec sa *Confession de Zulmé* (1768). La reconnaissance de ses talents de poète élégiaque poussa même Écouchard-Lebrun, devenu Lebrun-Pindare, à se présenter au jeune André Chénier, non sans prétention, comme son mentor dans l'art poétique, et à guider ses premiers pas dans le monde des lettres¹⁵. L'histoire littéraire, elle, et en premier lieu les romantiques, ne devaient retenir que le nom de l'« élève » disparu sous le couperet de la guillotine...
- 5 Bien intégré dans les cercles et salons littéraires¹⁶ gravitant autour du prince de Conti grâce à l'épisode du concours académique de 1749, Lebrun-Pindare fit à l'occasion de ce même événement son entrée dans la République des Lettres. Notre auteur eut vite à armer sa plume et à prendre fait et cause pour tel ou tel parti, participant à telle ou telle cabale littéraire. Rien de tel alors que l'épigramme pour ridiculiser, piquer au vif et dénigrer l'adversaire. Dans cet art, Écouchard-Lebrun, de l'aveu même de ses contemporains, passa maître avec plus de 640 pièces. On peut citer ici quelques « spécimens » :

À ***, qui exaltait mes épigrammes pour déprécier mes odes¹⁷
 Dans l'épigramme au moins j'ai su te plaire ;
 Là je suis bon ; tu dis, je le croi [sic] ;
 Je n'ai pourtant jamais parlé de toi :
 Ô mon ami ! La meilleure est à faire.

Ou bien celui-ci, montrant toute l'estime que Lebrun pouvait porter à d'autres amants des muses de son temps :

*Dialogue entre un pauvre poète et l'auteur*¹⁸
 On vient de me voler. – Que je plains ton malheur !
 Tous mes vers manuscrits. – Que je plains le voleur !

6 Mais ceux qui firent les frais de ses traits assassins furent surtout Fréron, « de Satanas suivant le digne exemple¹⁹ » (à la suite d'une polémique sur l'adoption de la petite-nièce de Corneille par Voltaire à la demande de Lebrun), Dorat, ce « phosphore passager [qui] brille et s'efface », ce « ver-luisant du Parnasse²⁰ », et La Harpe qui « au bas du Pinde trotte à petits pas²¹ ». Lebrun-Pindare, en s'opposant par rimes interposées à ces représentants du parti antiphilosophique, semble pouvoir ainsi être rangé parmi les promoteurs des Lumières, d'autant qu'il a entretenu une correspondance suivie avec des membres influents du parti philosophique et les a chantés dans ses vers – Voltaire et Buffon notamment²². Toutefois, cet ordonnancement des sympathies doit être considéré avec précaution, car Lebrun fut aussi très proche de Palissot, pourtant peu réputé pour sa connivence avec le parti des philosophes...

7 Poète mondain, poète élégiaque, Lebrun-Pindare sut aussi se faire poète engagé, comme lors du séisme de Lisbonne en 1755, événement qui marqua toutes les consciences en Europe. À cette occasion, il composa une *Ode sur la ruine de Lisbonne*, certes moins ample et moins sublime que celle de Voltaire, mais qui n'a pas à en rougir et qui nous montre le poète se saisissant de l'actualité et la sublimant par son verbe, à plus forte raison que son ami d'enfance, le fils de Louis Racine, avait péri durant la catastrophe. Après la mort, cette fois-ci, du prince de Conti en 1776, Lebrun-Pindare chercha et obtint la protection du comte de Vaudreuil puis de Calonne, avec une pension s'élevant à 2 000 livres annuelles²³. Ces derniers ayant occupé des fonctions politiques de premier ordre à la Cour dans les dernières années de l'Ancien Régime, Lebrun mit alors sa plume à leur service et à la défense de leurs politiques. C'est ainsi que l'on vit paraître en 1783 une *Épître à M. de Calonne, lorsqu'il fut nommé ministre et contrôleur général des Finances* et, en 1787, un *Discours en vers à l'occasion de l'Assemblée des notables* (ordonnée par Calonne). Dans cet opuscule, tout n'est qu'ordre protocolaire bien agencé, luxe et royauté. Les hauts personnages de la Cour y sont encensés : le roi Louis XVI qui « [...] fait goûter les biens que la Victoire enfante » est présenté tel un « roi citoyen, conseil de la patrie, et son noble soutien », Vergennes, lui, « apaisant l'orageuse Albion / Et des trônes rivaux l'ardente ambition ». Le poète sacrifie même au paternalisme royal de bon aloi avec ces vers :

« D'une immense famille intéressante image,
 Où d'un chef paternel la tendresse et les soins
 Consultent ses enfans sur leurs propres besoins !
 Bon peuple, il ne veut pas s'enrichir de tes larmes²⁴. »

Aussi, dans ces vers, tout semble se passer comme si la France ne grondait pas alors d'un orage sourd.

Métamorphose du ci-devant poète courtisan en chantre de la Révolution

- 8 L'avènement de la Révolution vit toutefois tourner pour un temps la fortune du « Pindare français ». En effet, l'émigration de certains de ses anciens protecteurs et la perte des pensions qui en découla le plongèrent dans une certaine misère. Ce brusque retournement de situation a indéniablement joué dans son engagement artistique en faveur de la Révolution, si l'on juge que dès 1789, Lebrun tourna une courte pièce de vers, *Quatrain gravé sur une pierre de la Bastille placée dans un hameau*, pour faire bonne figure. Il est toutefois fort étrange de voir cet homme de lettres célébrer très rapidement la chute d'un symbole de la royauté, mettant ainsi à bas par les mots l'absolutisme royal, alors qu'il avait pourtant chanté les puissants du royaume quelques années auparavant. Dès lors, les glorieux et éclatants rois de jadis devenaient sous sa plume de sombres tyrans.
- 9 Privé de ressources financières, Lebrun-Pindare n'opéra pourtant pas de reconversion sociale ou artistique à proprement parler, au sens où, durant la période révolutionnaire, il ne changea pas de domaine professionnel et continua à pratiquer ce dans quoi il excellait, à savoir versifier. Contrairement à un Marie-Joseph Chénier qui, à côté de ses pièces dramatiques et poétiques, exerça des fonctions politiques à la Convention nationale et au Conseil des Cinq-Cents, pour finir au Tribunat, Lebrun se voua exclusivement à son art. Cette exclusivité participa d'ailleurs pleinement à sa consécration comme « le » poète de la Révolution par ses contemporains. Il faut ici rappeler qu'aux débuts de la Révolution, Lebrun n'était pas un inconnu du Parnasse et avait déjà, comme nous l'avons vu, une longue carrière littéraire derrière lui. La reconnaissance acquise et ses relations nouées lors des dernières décennies du XVIII^e siècle dans les cercles académiques et salonniers de la capitale auraient pu lui être bénéfiques, à l'heure des reconfigurations de la République des Lettres, pour se démarquer des « poèteaux²⁵ ». Cependant, on ne peut que constater combien notre homme semble avoir cherché à se faire « oublier » jusqu'en 1793. Ses liens avec la Cour étaient-ils encore trop évidents ? En tout cas, il n'a que très peu composé entre 1789 et 1793, à l'exception du quatrain évoqué plus haut, d'une épître à André Chénier et d'une petite pièce toute en ironie intitulée *Les Inconvénients de la Révolution*, parue dans l'*Almanach des Muses* de 1792²⁶. C'est véritablement en l'an I, puis surtout l'an II, que l'activité poétique de Lebrun (pour la période révolutionnaire) commença à sensiblement porter ses fruits. L'actualité politique particulièrement chargée de ces deux années obligea les auteurs (dramaturges, poètes, etc.) à en suivre les rebondissements et à s'y adapter, ce qui, en retour, leur fournissait ample matière pour alimenter leur créativité.
- 10 Pas de révolution stylistique chez notre auteur, qui continua à user de son genre poétique favori, l'ode, tout en taillant sa plume pour que ses pleins et ses déliés correspondent mieux aux attentes des autorités révolutionnaires, appelant les gens de lettres à « célébrer les principaux événements de la Révolution française » et « à publier les actions héroïques des soldats de la liberté, les traits de courage et de dévouement des républicains²⁷ ». Le ci-devant secrétaire du prince de Conti se mit à l'ouvrage et fit paraître en l'an I une *Ode patriotique sur les événements de l'année 1792, depuis le 10 août jusqu'au 13 novembre 1792* pour chanter les louanges d'un peuple « souverain [qui] reprend ses droits ; / [tandis que la] couronne passagère / Expire sur le front des rois²⁸ », une *Ode républicaine au peuple français sur l'Être suprême*, et enfin des *Vers sur certains brigands*

aristocrates qui, sous de faux bonnets rouges, se disent nos frères. Avec cette dernière pièce de vers, on voit clairement le retournement d'allégeance de Lebrun. En l'an II, celui-ci donna à entendre un *Hymne du 21 janvier* pour célébrer la chute du tyran, un *Chant républicain sur la bataille de Fleurus* et une *Ode sur le vaisseau Le Vengeur* (qui est peut-être son poème de la période révolutionnaire le plus célèbre). Et pourtant, bien que les archives ne permettent pas d'affirmer que le poète reçut ou non un certificat de civisme en guise de reconnaissance de son volontarisme révolutionnaire, une de ses épigrammes semble indiquer que la période de la Terreur lui fit connaître quelques troubles. En effet, sa *Réponse à un membre de la Commune-Chaumette qui lui exagérait la nécessité et la difficulté d'obtenir un certificat de civisme* montre les protestations de Lebrun face aux suspensions à son encontre²⁹ :

Moi, qui même à sa cour bravais le Despotisme,
 Moi, qui sous les tyrans chantais la Liberté,
 J'aurais besoin que mon civisme
 Par un certificat fût encore attesté !
 Va ! Mon civisme est dans l'audace
 D'une Muse qui brise et le trône et tes fers :
 Va ! Ma Commune est au Parnasse ;
 Ma section est l'univers !

- 11 Lebrun semble ainsi avoir fait preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis des clubs révolutionnaires. Néanmoins, il reste que tous ses vers à la gloire de la Révolution ne restèrent pas ignorés. Les autorités politiques du moment (dont, au premier chef, Ginguené, nommé à la commission de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur³⁰) reconnurent vite les mérites poétiques de Lebrun et l'érigèrent en figure tutélaire de la poésie révolutionnaire en exaltant son génie. Devenu le poète des patriotes et des sans-culottes, le « Pindare français » se vit accorder honneurs et pensions. Il reçut, aux frais de la nation, un logement au Louvre, « azile sûr et commode [pour] son génie et l'emploi qu'il en a fait depuis si longtemps pour la cause de la Liberté³¹ ». S'agissant des gratifications pécuniaires, un rapport de prairial an VII du ministère de l'Intérieur le décrit comme « notre premier poète », gratifié de 200 francs par mois³². Mais la véritable reconnaissance eut lieu, sous le Directoire, lorsqu'en l'an III Lebrun fut nommé à l'Institut national dans la troisième classe (celle de poésie), juste après sa création ; il retrouva ainsi le quai des Quatre-Nations et le ci-devant collège Mazarin où il avait étudié. Là où l'Ancien Régime n'avait pas accordé à ce littérateur les honneurs de l'Académie française, la Révolution palliait cette erreur, ce qui peut expliquer l'engagement accru de Lebrun dans la politique culturelle révolutionnaire du Directoire avec la composition de nombreux hymnes pour les fêtes nationales³³, comme l'*Hymne pour la fête de l'Agriculture* (an IV) ou le *Chant du banquet républicain pour la fête des Victoires* (an IV).
- 12 Il n'oublia pas non plus de chanter les exploits du jeune général Bonaparte couvert de gloire durant la campagne d'Italie avec le *Chant dithyrambique sur l'entrée triomphale des monuments d'Italie* (an VI) ou encore avec des *Vers sur l'expédition d'Égypte, au moment du départ du général Bonaparte* (an VII). Continuant sous le Consulat à célébrer le nouveau maître de la France, Lebrun-Pindare soutint les vues du régime avec une *Ode nationale* (an XI), dans laquelle, en instrumentalisant le souvenir de la guerre de Sept ans pour exhorter au patriotisme anti-anglais, le poète conspu « la perfide [Albion qui] s'épuise en efforts superflus. / [alors qu'] un nouvel Alexandre / Sur l'onde, où elle régnait, va disperser sa cendre ; / Son nom même n'est plus³⁴ ». Cet engagement fervent envers le Premier consul lui permit de bénéficier d'une pension de 3 000 francs en 1803, puis sous

l'Empire d'obtenir la Légion d'honneur en 1804 et d'être compris en 1806 dans la liste des personnes auxquelles l'Empereur avait accordé des pensions sur le produit des journaux à raison de 1 200 francs par an³⁵. Et, un matin de septembre 1807, lorsque la *furor* poétique de Lebrun s'éteignit, ce fut Marie-Joseph Chénier, au nom de l'Institut, qui fut chargé de réciter son éloge funèbre.

- 13 Si les autorités révolutionnaires avaient sacré Lebrun-Pindare comme le poète de la Révolution, celui-ci se vit d'ailleurs, non sans un certain orgueil, comme le « guide » de l'opinion, comme seul capable de faire perdurer les hauts faits et les héros de la Révolution par-delà les âges³⁶. Qu'on se réfère ainsi aux dernières strophes de l'*Ode au Vengeur* :

Voyez ce drapeau tricolore,
 Qu'élève, en périssant, leur courage indompté :
 Sous le flot qui les couvre, entendez-vous encore
 Ce cri : Vive la liberté !
 Ce cri !... C'est en vain qu'il expire,
 Étouffé par la mort et par les flots jaloux.
 Sans cesse il revivra répété par ma lyre.
 Siècles ! Il planera sur vous !³⁷

- 14 Ce « sacre » du poète Lebrun ne fut pas sans susciter des réprobations et des critiques envers celui qui avait touché des pensions de Louis XVI, de la Convention nationale et de Napoléon I^{er}...

Les aléas et les turpitudes de la « girouette » Lebrun

Jeux et jeux des rancœurs passées et présentes : Lebrun-Pindare face au tribunal de la critique littéraire

- 15 La foule des hommes de lettres et autres plumitifs qui avaient eu à subir les foudres littéraires de Lebrun-Pindare ne tardèrent pas à dénoncer et conspuer cette étonnante volte-face d'un poète devenu chantre des valeurs révolutionnaires et républicaines après avoir été celui de la monarchie et avant d'être celui de Napoléon. Étrangement, Lebrun est pourtant absent du *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution* de Rivarol (1790)³⁸, véritable diatribe contre le « rebut de la fortune » fait de médiocres rimailleurs revanchards ayant pris fait et cause pour la Révolution. Mais certains journalistes et critiques littéraires de la période révolutionnaire furent moins amnésiques et attaquèrent le « recyclage » de ce caméléon de la poésie. C'est ainsi qu'en 1794, l'auteur de la critique littéraire du numéro 42 du *Bulletin de littérature, des sciences et des arts* commence son article consacré aux *Odes* républicaines de Lebrun-Pindare : « On n'a pas oublié les éloges qu'il [Lebrun] prodigua dans son poème [sur l'assemblée des notables] au dernier de nos rois, et à son ministre des finances³⁹. » La critique cinglante tombe alors : s'il est d'« usage de vendre [son] encens aux idoles du jour, et sans aller chercher nos exemples si loin, dans le cours de notre révolution, ne les avons-nous pas vus brûler ce qu'ils avaient adoré, puis adorer ce qu'ils avaient brûlé. Encore une fois, ces variantes politiques ne doivent point nous paraître étranges ; ce qui le serait véritablement, c'est que la plupart apprissent enfin à s'honorer eux-mêmes, ainsi que les lettres⁴⁰ ». Le « Pindare français » dût apprécier... L'auteur termine enfin en se riant des nombreux rappels faits par Lebrun de son attachement fervent à la Révolution comme s'il avait quelque chose à prouver, ou à faire oublier...

- 16 Dès lors, de nombreux ouvrages et critiques s'engouffrèrent dans la faille ouverte par la grande versatilité de notre poète. La girouette⁴¹ Lebrun était née. Sous la plume de Rosny, Mercier de Compiègne et Nogaret, co-auteurs du *Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivans* (an VIII), sorte de dictionnaire à charge, Écouchard-Lebrun est jugé comme le « grand manipulateur d'odes », dont les sons de la lyre sonnent faux à force d'en avoir usé les cordes en les tirant dans tous les sens, et est vivement dénigré pour son manque de modestie⁴². Le « girouettisme » de Lebrun sera pleinement mis au jour et moqué dans le *Dictionnaire des girouettes*, ce « *Who's Who* de la médiocrité civique⁴³ » paru en 1815. Dans l'entrée qui lui est consacrée, on peut lire, mises en regard, des strophes provenant de son poème *Les Rois* (1783), et d'autres issues de son *Ode patriotique sur les événements de l'année 1792*⁴⁴. L'auteur fait mine de s'étonner de ce brusque changement de langage entre les deux poèmes.
- 17 Il demeure que le nombre conséquent de critiques à l'encontre de l'inconstance d'Écouchard-Lebrun (et ce dès la période révolutionnaire) semble alors particulièrement révélateur des tensions parcourant la République des Lettres pendant la période. Que ces critiques procèdent d'un fond de jalousie semble dès lors tout à fait concevable, d'autant plus que « statufié » en principal chantre de la Révolution, Lebrun-Pindare était devenu la cible principale des traits décochés par ceux qui ne jouissaient pas des faveurs du régime.

La construction discursive et bibliographique d'un « Orphée sans-culotte »

- 18 Face à cette « poétique du caméléon », les soutiens de Lebrun-Pindare, et Lebrun-Pindare lui-même, eurent beau jeu de tout faire pour nuancer, si ce n'est occulter, son passé courtisan. La postérité littéraire du poète devint un enjeu mémoriel. Ginguené s'échina de ce fait, dans la notice biographique qu'il lui consacra, à présenter Lebrun comme le jouet des courtisans et des grands du royaume. Le poème sur l'assemblée des notables aurait ainsi été écrit « sous la dictée du ministre [...] à laquelle il était impossible de résister⁴⁵ ». Plus loin, Ginguené toujours, affirme que, la Révolution éclatée, « il eût été surprenant que, professant depuis plus de trente ans dans ses vers les idées qu'elle consacrait, [Lebrun] en eût changé à soixante ans, lorsqu'elles devenaient en quelque sorte des idées communes⁴⁶ ». Le « girouettisme » de Lebrun-Pindare ne serait-il alors, tout compte fait, qu'une construction discursive, que l'expression de la rancœur de littérateurs jaloux ? C'est Lebrun-Pindare en personne qui, le premier, s'est présenté comme un fervent patriote, révolutionnaire et républicain avant la lettre. Ainsi l'*Almanach des Muses* de 1790 comporte-t-il un extrait du second chant d'un *Poème sur la Nature* de sa main, intitulé « Fragment sur Charles IX » et écrit plusieurs décennies avant le déclenchement de la Révolution (mais jamais édité...). Dans ce fragment, à travers la figure de Charles IX, c'est bien sûr le fanatisme et l'absolutisme que dénonce Lebrun (comme le fit M.-J. Chénier dans sa pièce éponyme). Mais après avoir attaqué la royauté comme crime de « lèse-humanité », il se propose de « traîner sur l'échafaud » les rois insolents⁴⁷. La présence régulière de Lebrun-Pindare dans les *Almanachs des Muses* parus pendant toute la période participa sûrement activement à sa consécration en tant que poète de la Révolution, d'autant que ces périodiques de poésie furent parmi les plus prisés de la période. On peut observer qu'il fut aussi très présent dans la *Décade philosophique*. Ce journal, fondé par des représentants des Idéologues et dirigé par Ginguené, défendit une vision modérée de la Révolution, mais fit montre d'un républicanisme sincère et militant. Le journal paraissant

chaque décade publia fréquemment des pièces de Lebrun et en fit une critique positive, cherchant à montrer notamment le caractère hautement républicain du génie poétique de leur auteur⁴⁸.

- 19 La grande versatilité poético-politique de Lebrun ne semble pas, du reste, avoir gêné les anthologies poétiques du XIX^e siècle, dans lesquelles figurent plusieurs de ses vers, principalement de sa « période » révolutionnaire et impériale et dans une moindre mesure monarchique. La fortune posthume d'Écouchard-Lebrun comme aède de la Révolution fut indéniable. Figurant en bonne part dans les anthologies de poésies révolutionnaires du premier XIX^e siècle, aux côtés, entre autres, de M.-J. Chénier, Lebrun-Pindare se voit ainsi honoré pour onze de ses poèmes (contre sept pour Chénier, quatre pour Desorgues) dans le recueil intitulé *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires* (1821)⁴⁹. Dans un autre, *Poésies nationales de la Révolution française*⁵⁰ (1836), ce sont jusqu'à 13 productions poétiques de Lebrun qui paraîtront sur un total de 78, devançant ainsi les Chénier, Béranger et autres Rouget de Lisle. Au-delà de ses succès éditoriaux, l'histoire et la critique littéraires offrent à Lebrun une renommée non négligeable, pour un temps du moins. Dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, Marie-Joseph Chénier encense sa poésie lyrique faite d'élégies et d'odes pindariques, et loue plus encore ses odes et hymnes révolutionnaires. Fervent républicain et pourtant son rival de plume, il assoit Lebrun-Pindare comme le seul poète à avoir été « digne de chanter les derniers triomphes du peuple français⁵¹ ». En 1833, sous la Monarchie de Juillet, à l'entrée « Lebrun » de la monumentale *France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France* de Quérard, on peut encore lire que l'individu en question est « l'un de nos premiers poètes lyriques⁵² ». Dans un autre contexte, Michaud dans sa *Biographie universelle ancienne et moderne* (1806, rééd. 1843), qui connaît un grand succès au XIX^e siècle, consacre, lui aussi, Lebrun-Pindare comme le chantre incontestable de la Révolution ; mais, étant d'opinion royaliste, Michaud le présente comme le « poète de cette terrible époque » et persifle allègrement contre celui qui après « avoir déclamé avec tant de violence contre le despotisme et la tyrannie des rois se prosterne devant le nouveau consul », prêt à tout tant qu'« un autre gouvernement put encore lui donner des pensions⁵³ ». Près de trente ans après sa mort, Lebrun est toujours perçu comme l'un des poètes de premier plan du siècle passé et comme le poète de la Révolution (que cela soit jugé positivement ou négativement). Préférant là encore encenser sa poésie lyrique faite d'élégies et d'odes pindariques, et louant plus encore ses odes et hymnes révolutionnaires, M.-J. Chénier, indéniablement fervent républicain et pourtant son rival de plume, assoit Lebrun-Pindare comme le seul poète à avoir été « digne de chanter les derniers triomphes du peuple français » dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*⁵⁴.
- 20 La présence d'Écouchard-Lebrun devait toutefois se faire moindre dans les anthologies poétiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, et Hoefler, dans sa *Nouvelle biographie générale* (tome 30, 1858) pouvait dès lors affirmer dans la notice consacrée au poète qu'« on ne lit plus ses odes » et que « le souffle immense, l'inspiration profonde et inépuisable du poète thébain [Pindare] fait un contraste accablant avec la stérilité laborieuse de Lebrun⁵⁵ ». La « dépindarisation⁵⁶ » de Lebrun ne faisait que commencer...

Conclusion

- 21 Il est bien difficile de mesurer la sincérité de l'engagement du poète Lebrun, mais il faut dire que son passé curial sous l'Ancien Régime ne l'a pas empêché de faire preuve d'enthousiasme dans ses hymnes et ses odes pendant la Révolution puis l'Empire. Lebrun s'engagea en faveur des idées nouvelles sans jamais verser dans la Contre-Révolution, là où pourtant d'autres poètes – tels La Harpe ou Fontanes, et dans une certaine mesure André Chénier –, d'abord enthousiasmés par la Révolution, prirent ensuite leurs distances et se transformèrent en hérauts de la réaction. Jamais on ne vit Lebrun (en tout cas dans les poèmes que nous avons pu étudier) dénigrer la Révolution et ses acquis, même lorsqu'il fut au service de Napoléon I^{er}.
- 22 Mais son cas nous semble surtout révélateur de cette guerre des dictionnaires et des réputations, évoquée par Jean-Luc Chappey pour les années 1750-1830⁵⁷. Le dictionnaire permet par son format et sa disposition mêmes de passer sous silence certains éléments de la vie d'un auteur/acteur, ou bien de le stigmatiser, voire de le faire disparaître des mémoires. La « légende noire » de Lebrun-Pindare (et d'une grande partie des écrivains de la période révolutionnaire et impériale) est en partie née de cette réorganisation du champ et des réputations littéraires au cours du XIX^e siècle.
- 23 Plus que des tournants ou de rapides virages, la trajectoire de Lebrun-Pindare semble *in fine* rendre plutôt compte des louvoiements d'un artiste tentant, bon an mal an, de s'acculturer aux exigences nouvelles. Et s'il est vrai que la postérité n'a pas gardé en mémoire ses odes et hymnes enthousiasmés, contrairement à *La Marseillaise* de Rouget de Lisle, au *Chant du départ* de M.-J. Chénier, ou même à l'*Hymne à l'Être suprême* de Desorgues, nous espérons avoir ici montré que les productions poétiques d'Écouchard-Lebrun, dit Lebrun-Pindare, ne sont pas indignes d'intérêt. Aussi, tel Talleyrand qui au gré de ses serments n'eut à cœur que de servir l'État dans sa grandeur et sa continuité, Lebrun-Pindare, malgré ses variations politiques, n'a peut-être eu pour seule et secrète ambition que de livrer à la postérité les trésors des sons échappés du Pinde qu'il répétait pour servir vaillamment sa seule et véritable maîtresse, Melpomène...

NOTES

1. Sans date. Dans un souci d'équité, on citera ici une épigramme (non datée) de la plume de Lebrun adressée audit Desorgues : *Sur Desorgue [sic]* / « Ce coq d'Inde, fier comme un paon, / Glousse des vers qu'il préconise. / Des Orgues qu'on désorganise / N'étourdiraient mieux le tympan. »
2. Michel Vovelle, *Théodore Desorgues ou la désorganisation (Aix-Paris, 1763-1808)*, Paris, Seuil, 1985.
3. Philippe Bourdin, « Entre deux siècles, l'impossible bilan : la Révolution au crible de la satire littéraire » dans Michel Biard (dir.), *Terminée, la Révolution...* (actes du IV^e colloque

européen de Calais, 25-26-27 février 2001), *Bulletin des Amis du Vieux Calais*, numéro hors-série, mars 2002, p. 25-42.

4. Bernard-François-Anne Fonvielle, *Les Mœurs d'hier, satire*, Paris, Imprimerie Moller, an VIII.
5. Joseph Despaze, *Épître satirique à Bonaparte*, Paris, Marchands de nouveautés, an V.
6. Pierre Serna, *La République des girouettes. 1789-1815 et au-delà. Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Paris, Champ Vallon, 2005.
7. Jean-Luc Chappey, « Les tribulations de Joseph Rosny (1771-1814) : questions sur le statut de l'écrivain en révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 356, avril-juin 2009, p. 119-120. On peut citer ici aussi les travaux de recherche de Marjorie Alaphilippe sur Faulcon de La Parisière, « Homme politique et poète : une vie de vers. Pratique et production poétiques chez Marie-Félix Faulcon (1758-1843) », *Sociétés & Représentations*, 2015/1 (n° 39), p. 177-195, ainsi que ceux de Catriona Seth consacrés à Évariste Parn : *Évariste Parny (1753-1814). Créole, révolutionnaire, académicien*, Paris, Hermann, 2014.
8. La correspondance de Lebrun est toutefois moins dense pour la période révolutionnaire que pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, et renseigne donc peu sur ses réseaux et liens de sociabilité sous la Révolution.
9. Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Fayard, 2003, p. 13.
10. Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution*, Paris, Gallimard, 2010.
11. Écouchard-Lebrun ne semble pas *a posteriori* avoir porté un jugement mélioratif sur cette bohème littéraire, comme nous le confirme cette épigramme non datée : *Sur les petits poètes et petites poétesses* / « De nos poètes perroquets / Je fuis la babillarde race ; / Mais je fuis surtout les caquets / De nos perruches du Parnasse. »
12. Lebrun, *Œuvres complètes*, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1811 : t. I, p. XV.
13. *Ibid.*, t. II, p. 387.
14. *Ibid.*, t. I, p. XV.
15. Georges Buisson, « Le Brun-Pindare, mentor d'André Chénier » dans Madeleine Bertaud, François Moureau et Catriona Seth (dir.), *L'Éveil des Muses. Poétique des Lumières et au-delà*, Rennes, PUR, 2002, p. 95-114.
16. Rien ne permet cependant d'affirmer que Lebrun fut initié à la franc-maçonnerie, là où d'autres poètes comme Ginguené, Cubières ou Parny furent membres de la Loge des Neuf Sœurs. En tout cas, Lebrun ne figure pas dans le répertoire général alphabétique des membres des loges et chapitres de Paris et de sa région entre 1773 et 1794 réalisé par Alain Le Bihan dans *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1966.
17. Lebrun, *Œuvres complètes [...]*, t. III, p. 10.
18. *Ibid.*, p. 17.
19. *Ibid.*, p. 102.
20. *Ibid.*, p. 25.
21. *Ibid.*, p. 40.
22. On a de Lebrun-Pindare des *Vers sur la mort de Voltaire*, une ode *À M. de Voltaire en faveur de Mademoiselle Corneille*, une pièce intitulée *À M. de Voltaire sur son arrivée à Paris*, ainsi qu'une autre *Sur M. de Voltaire, bienfaiteur de Mesdemoiselles Corneille et de Varicourt* ; quant à Buffon, Lebrun lui adressa une pièce de vers *Sur la statue de M. de Buffon*, ainsi que deux odes, l'une *À M. de Buffon, sur ses détracteurs*, l'autre *À M. de Buffon sur une maladie violente qui fit craindre pour ses jours*.
23. AN, F¹⁷ 1212.

24. Lebrun, *Œuvres complètes [...]*, t. II, p. 237-241.
25. Hébert désignait ainsi « des poètes qu'il estimait de piètre qualité » (voir Michel Biard, *Parlez-vous sans-culotte ? Dictionnaire du Père Duchesne (1790-1794)*, Paris, Tallandier, 2009, p. 514).
26. *Almanach des Muses de 1792, ou Choix des Poésies fugitives de 1791*, Paris, Delalain, 1792, p. 196.
27. Voir le décret du comité de Salut public en date du 27 floréal an II (16 mai 1793).
28. *Almanach des Muses de 1794, ou Choix des Poésies fugitives de 1793*, Paris, Delalain, an II, p. 131.
29. Georges Buisson, « Le poète Lebrun sous la Terreur », *Cahiers Roucher – André Chénier*, n° 15, 1995, p. 139. Buisson affirme, par ailleurs, que rien dans les vers de Lebrun de l'époque de la Terreur ne ressemble à une quelconque apologie de ce régime politique.
30. Notons que Lebrun ne fut pas le seul à bénéficier des largesses et des liens de « solidarité poétique » de Ginguené. Parny, poète élégiaque, sut faire pareillement fructifier sa relation avec lui afin d'obtenir un poste au ministère de l'Intérieur, en retour de quoi il composa des hymnes pour les fêtes révolutionnaires (voir Catriona Seth, « Le réseau Parny », dans Philippe Bourdin et Jean-Luc Chappey (dir.), *Réseaux & sociabilité littéraire en Révolution*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2007, p. 125-141).
31. AN, F¹⁷ 1021/A, Dossier 4.
32. AN, F¹⁷ 1021/B, Dossier 8. On n'a pas trouvé aux Archives nationales de demande de pension écrite par le poète.
33. Durant l'an II puis sous le Directoire, une coopération artistique heureuse s'instaura notamment entre notre poète et le compositeur Catel, qui mit en musique un certain nombre de ses poèmes révolutionnaires. Pour se faire une idée du résultat de cette coopération, on pourra écouter ces enregistrements du *Chant républicain sur la bataille de Fleurus* (<https://www.youtube.com/watch?v=o8kfjAnTZEE>) et de l'*Ode sur vaisseau Le Vengeur* (<https://www.youtube.com/watch?v=rIm8QXz0QLM>).
34. Lebrun, *Œuvres complètes [...]*, t. I, p. 404.
35. AN, F¹⁷ 1021/A, Dossier 17.
36. Cette situation accrédite la thèse de Paul Bénichou pour qui le tournant des Lumières a vu l'émergence d'un sacerdoce laïque porté par l'écrivain, jugé et se jugeant comme le nouveau guide de l'opinion dans l'espace public et politique où celle-ci se déploie (voir Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïc dans la France moderne*, Paris, José Corti, 1973).
37. Lebrun, *Œuvres complètes [...]*, p. 359.
38. Antoine de Rivarol, *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, Paris, Imprimerie nationale, 1790, p. VII.
39. *Bulletin de littérature, des sciences et des arts*, Paris, Hocquet et compagnie, 1794, n° 42, p. 340.
40. *Ibid.*
41. P. Serna, *La République des girouettes [...]*, p. 225. La girouette peut se définir comme quelqu'un « qui depuis 1789 a écrit, parlé ou prêté serment, ou bien a rendu public son attachement “indéfectible” en faveur de deux au moins des régimes qui se sont succédé jusqu'en mars 1815 ».
42. Joseph de Rosny, Claude-François-Xavier Mercier de Compiègne et François-Félix Nogaret, *Le Tribunal d'Apollon, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivans. Libelle*

injurieux, partial et diffamatoire, par une Société de Pygmées littéraires, t. II, Paris, Marchand, an VIII, p. 31.

43. P. Serna, *La République des girouettes [...]*, p. 223.

44. *Dictionnaire des girouettes, ou Nos contemporains peints d'après eux-mêmes... par une société de girouettes*, Paris, Eymery, 1815, p. 231-233.

45. Lebrun, *Œuvres complètes [...]*, t. I, p. XXIX.

46. *Ibid.*, p. XXII.

47. *Almanach des Muses de 1790, ou Choix des Poésies fugitives de 1789*, Paris, Delalain, 1790, p. 9-10.

48. Voir notamment *Décade philosophique* du 20 floréal et du 30 floréal an II (9 et 19 mai 1794).

49. Voir annexe 2 de Ph. Bourdin, « Les poètes de la Révolution dans l'*Almanach des Muses* », *La Révolution française*, n° 7, 2014 [en ligne : <http://lrf.revues.org/1163>].

50. *Poésies nationales de la Révolution française, ou Recueil complet des chants, hymnes, couplets, odes, chansons patriotiques*, Paris, Michel Fils aîné et Bailly, 1836.

51. M.-J. Chénier, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, Paris, Maradan, 1818 (rééd.), p. XVII.

52. Joseph Marie Quérard, *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, Paris, Didot frères, 1833, t. V, p. 31-32.

53. Joseph-François Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Desplaces, 1843, t. 23, p. 487.

54. M.-J. Chénier, *Tableau historique [...]*, p. XVII.

55. Ferdinand Hofer, *Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Didot Frères, 1858, t. 30, p. 148.

56. Roger Fayolle, « La dépendarisation de Ponce Denis Écouchard-Lebrun, dit Le Brun-Pindare », *Œuvres et critiques*, VII, 1, 1982, p. 87-99.

57. Jean-Luc Chappey, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation des Lumières à Wikipédia*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 5.

RÉSUMÉS

Comment, après avoir chanté les louanges du roi et des grands du royaume, peut-on célébrer ardemment la chute du trône et le triomphe des vertus républicaines, le tout sans se dédire ? Le présent article se propose d'explorer la trajectoire d'Écouchard-Lebrun, des salons feutrés du prince de Conti aux bancs de l'Institut national. L'exemple de ce poète fécond, et au succès pérenne, peut apparaître révélateur des enjeux liés à l'entraide et à la sociabilité artistiques dans un contexte de recomposition de la République des lettres sous la Révolution, le Consulat et l'Empire. Il permet aussi d'interroger la mémoire et la réputation des artistes engagés dans le processus révolutionnaire une fois celui-ci « terminé », ou souhaité comme tel.

How is it possible, after having sung the praises of king and nobles, to then ardently celebrate the fall of the monarchy and the victory of republican values without contradicting oneself? This

article explores the career of Écouchard-Lebrun, ranging from the comfortable salons of the Prince de Conti to the benches of the *Institut national*. Studying this productive poet and his continued success sheds much light on artistic solidarity and sociability during the reconstruction of the *République des lettres* during the Revolution, Consulate, and Empire. It also allows us to examine from a post-Revolutionary (or what was hoped to be post-Revolutionary) perspective the memory and reputation of those artists politically engaged in the Revolutionary process.

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : Révolution française, XVIIIe siècle

Keywords : Écouchard-Lebrun (Lebrun Pindare), poetry, literary sociability, girouettisme, France, 18th century, French Revolution

Mots-clés : Écouchard-Lebrun dit Lebrun Pindare, poésie, sociabilités littéraires, girouettisme

AUTEUR

JÉRÉMY DECOT

Doctorant en histoire

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Université Clermont-Auvergne, EA 1001

Allocataire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes